

 <p>Chèvre du Massif-Central</p>	<h2>Compte-rendu de réunion</h2> <h3>Conseil d'Administration</h3> <p>du 24 juin</p> <p>à 14h30 en visioconférence</p>	Auteur : LN Version : 2 Page 1 / 5
--	--	--

Membre du CA	Présent	Excusé	Absent	Membre du CA	Présent	Excusé	Absent
Roland AYEL		X		Yves FRECENON			X
Didier BOUET	X			Patrick JOUVE	X		
Julien CARRE	X			Frédérique LAGIER	X		
Didier CHAPTAL	X			Sylvain LUTTRINGER	X		
Camille DALLE		X		Lise LUTTRINGER-NEVES	X		
Magalie DYEVRE	X						

Personnes extérieures au CA : Tiphanie MEYRAS, depuis St. Front avec Didier Bouet et Didier Chaptal

La réunion est animée par Frédérique, Lise se charge de rédiger le compte-rendu.

Ordre du Jour

L'ordre du jour étant chargé, les règles de participation et de prise de parole sont rappelées par Frédérique au début de la réunion.

Administratif, Fonctionnement Association, Financier

1 - Validation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 29/05/2020

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité des présents.

2 - Régularisation de l'enregistrement des documents de l'Association en préfecture

Frédérique a fait parvenir tous les documents mentionnés dans le précédent CR à la Préfecture qui les a bien reçus. Cependant, la Préfecture demande quand même, en plus de la réception de la copie officielle des documents, de remplir d'autres documents en ligne ! Afin de ne pas avoir à passer par le site de la préfecture, la responsable va envoyer un courriel à Frédérique, contenant ces autres documents pour que Frédérique les remplisse et les renvoie par courriel à la sous-préfecture !

3 - Point sur le stage/mémoire de Tiphanie Meyras

Frédérique avait fait parvenir aux administrateurs un document intitulé "Questionnaire sur la gestion des pâturages, la gestion du parasitisme, la complémentation et la production en élevage de chèvres du Massif Central" préparé par Tiphanie, dans le cadre de son stage de BTS.

Tiphanie présente le questionnaire qui reprend plusieurs données en fonction du type d'élevage (comme la conduite au pâturage, la gestion sanitaire, la production, les résultats économiques). Elle précise que la question du pourcentage de sang étranger reste à finaliser et informe des dernières modifications apportées au questionnaire après la consultation du listing d'éleveurs 2019, notamment l'effectif ciblé a été ramené à 15-18 animaux, et qu'il n'y a plus de limite maximale, ceci en vue de correspondre davantage aux éleveurs des chèvres du Massif-Central.



Un tour de collecte des premières réactions des administrateurs est fait (compliqué, trop précis, trop long, il manque des infos, possibilité de remplir le document en ligne, importance des données technico-économiques à conserver,).

Des précisions sont apportées par Tiphanie et Frédérique sur le fait que l'enquête sera menée pendant l'été, avec l'aide de Tiphanie pour les élevages qui le souhaitent, le but étant pour elle de rencontrer plusieurs éleveurs. De plus lorsqu'une question ne concerne pas un élevage, il suffit de ne pas y répondre. L'objectif du questionnaire est d'obtenir un large choix d'options/possibilités.

Il est décidé de faire un retour rapide par courriel à Frédérique et Tiphanie avec les propositions de modifications, dans un délai maximum de 10 jours, de sorte à ce qu'une communication officielle soit envoyée et que Tiphanie puisse démarrer le travail de collecte.

4 - Listing éleveurs de la page Internet (inventaires non à jour)

La mise à jour par Patrick du listing des éleveurs de la page Internet de l'association avait fait ressortir quelques interrogations, puisque quelques éleveurs avaient des inventaires antérieurs à 2018, et étaient par conséquent exclus de cette liste (cf. décisions prises au cours du CA du 28/04/20). De plus, cette liste est publique.

Suites aux divers échanges/avis par courriel, clarifications apportées et corrections, il est décidé ce qui suit :

- 1) Patrick enverra un mail spécifique aux adhérents pour les informer que seuls ceux dont l'inventaire date de moins de deux ans paraîtront sur le listing Internet,
- 2) et mettra à jour l'inventaire en conséquence en ajoutant en-tête dudit listing la précision que seuls ceux dont l'inventaire date de moins de deux ans figurent sur le listing.

5 - Compte-rendu de Frédérique sur les CA de Div'Agri/Fond de Dotation du 23 juin

Frédérique a fait parvenir le matin aux administrateurs les comptes-rendus des deux réunion de Div'Agri auxquelles elle a assisté la veille (respectivement 3h pour le CA et 1h30 pour le CA du Fonds de Dotation).

Cependant comme tous n'ont pas pu en prendre connaissance, Frédérique fait une présentation de quelques points importants, notamment ceux auxquels il faut apporter une attention rapide et particulière, et demande qui se porte volontaire pour traiter ces points :

- Convention partenaires Div'Agri à la région AURA / Projets de associations

La convention qui lie Div'Agri à la région AURA arrive à terme fin 2020. Du fait du Covid, il n'y a rien qui indique qu'à une date donnée la convention sera renouvelée. Div'Agri a pris la décision de réécrire une convention qui sera présentée au CA de septembre 2020.

De plus, les associations intéressées par des subventions devront avoir établi un dossier de projet de demande de subvention pour les 3 prochaines années, et en faire la présentation à la réunion du CA de Div'Agri du 3 septembre (!) et les dossiers devront être déposés le 30 novembre 2020 au plus tard. Cette décision a été prise par Div'Agri car la région AURA a réduit tous les délais, les dossiers de 2020 devront être finalisés pour juin 2021.

Frédérique et Sylvain se proposent de travailler ensemble sur ce dossier au cours de l'été.

- Visuels ARCM-C

L'association n'est pas listée sur le site de Div'Agri qui affiche/mentionne toutes les associations adhérentes. Émeric JOUHET reconnaît qu'il y a une erreur.

Lise et Didier Chaptal se proposent de contacter Émeric Jouhet à ce sujet avant ses dates de vacances.



- Projet de la graine à l'assiette → ATTENTION : réponse à apporter sous 10 jours !

Div'Agri (Fonds de Dotation) demande aux associations de valider le projet dans les 10 jours. Frédérique nous a également transmis le projet.

Personne ne se désignant, Didier Bouet et Frédérique proposent de prendre connaissance du projet, de préparer un compte-rendu et de le soumettre aux administrateurs, qui renverront leur avis le plus rapidement possible. Didier Bouet et Frédérique se chargeront ensuite de faire remonter la décision à Div'Agri.

- Représentation au Fond de dotation

Div'Agri nomme des administrateurs pour l'association du Fond de dotation. Le président souhaiterait y voir plus de représentants auvergnats et demande si nous (Frédérique ou un autre membre de l'ARCM-C) voulons y siéger. Cela impliquera forcément plus de réunions et du temps à offrir.

Isabelle Jeannin, éleveuse engagée est pressentie par Div'Agri pour le pôle animal.

Du fait qu'aucun membre de l'association n'a la disponibilité pour siéger au Fond de dotation, la majorité des administrateurs décident de soutenir Isabelle Jeannin si elle proposait sa candidature. Si aucune autre personne n'était trouvée, éventuellement Frédérique proposerait sa candidature.

6 - Subventions Div'Agri pour 2019

- Caséine aS1

Nous avons obtenu des subventions pour 30 analyses. Or à ce jour seulement 18 ont été réalisées. Div'Agri accepte de compléter la subvention 2019 avec les demandes de test réalisées en 2020. Certains éleveurs membre du CA s'engagent à faire des test afin de compléter le dossier.

- Contrôle laitier

La bonne surprise est qu'une subvention avait bien été accordée par Div'Agri en 2019 pour le CL mais n'était pas mentionnée dans leurs tableaux. Div'Agri accepte également de prendre les dossiers engagés en 2020, dans la subvention de 2019, puisque la totalité de la subvention n'a pas encore été atteinte.

Lise accepte de se charger de demander aux éleveurs qu'ils communiquent les factures et résultats identifiant le nombre d'animaux engagés très rapidement à l'ARCM-C.

Magalie suggère que puisque Div'Agri subventionne les caséines et les contrôles laitiers, il serait utile que nous demandions également une subvention afin de pouvoir réaliser des analyses de test sanitaires principalement sur les boucs.

De même Magalie estime que l'association devrait se porter garante de l'état sanitaire des boucs au moment de la confirmation.

Didier Chaptal lui précise que la confirmation évalue l'animal sur son apparence physique et confirme qu'un animal est bien conforme au standard de la race. La confirmation est liée au patrimoine génétique de l'animal mais pas à son état sanitaire. L'état sanitaire est lié à la conduite de l'animal, à l'instant T de la vie de ce dernier et peut évoluer en fonction de ses déplacements dans les divers élevages. Il incombe donc à l'éleveur qui acquiert un animal de veiller à son bon état sanitaire. Seul l'éleveur peut garantir l'état sanitaire.

L'ARCM-C ne pourrait en aucune façon garantir l'état sanitaire d'un animal. Elle n'en a pas les moyens.

Devant l'insistance de Magalie, Frédérique, en tant qu'animatrice rappelle que ce sujet n'est pas à l'ordre du jour mais qu'il aurait pu être traité dans les questions diverses. De plus, ce sujet a déjà été traité, et débattu lors des réunions RZE, dont Magalie faisait partie, et que la décision qui est ressortie était de ne pas lier l'état sanitaire à la confirmation et que l'association n'était pas en mesure de garantir ce point. De plus les organismes tels que l'Idèle et Capgènes recommandent de ne pas le faire, pour la poursuite de la sauvegarde de la race.



Élevage & communication

1 - Compte-rendu de confirmation du jour

En fin de matinée 5 boucs ont été évalués dont 4 confirmés.

Didier Chaptal fait état d'un cas étonnant, puisqu'un bouc avait déjà été présenté à la confirmation en 2017, mais n'avait pas été confirmé à l'époque car il ne correspondait pas au standard MC. Or ce même bouc, réévalué en 2020 a fortement évolué (pris du poids et beaucoup de poils) et a de ce fait été confirmé 3 ans après sa première présentation.

2 - Point Règlement Zootechnique Européen

Du fait du constat précédent, il convient de mettre à l'ordre du jour de la prochaine révision du RZE, le droit à l'appel, afin d'offrir la possibilité de réévaluer un bouc qui n'aurait pas été confirmé étant jeune.

3 - Point sur l'avancement du tableau des données de confirmation des boucs

Julien a terminé l'enregistrement des données "Boucs" dans le tableau validé lors du CA du 03/04/2020, et procédé à la saisie des années dont il disposait (2017, 18 et 19). Il a par ailleurs remarqué quelques données peu cohérentes et certains doublons.

Des précisions sont apportées au cours de la réunion et il ressort que posséder une banque photos de boucs en plus serait d'une grande aide. D'autres données doivent pouvoir être trouvées pour compléter le tableau. Des pistes de recherche sont données à Julien pour qu'il puisse poursuivre le travail.

4 - Programmation de la journée de formation pointage

Didier Bouet nous informe que la journée de formation organisée en coordination avec l'Idèle pourrait avoir lieu entre septembre et novembre. Il convient maintenant recenser les administrateurs intéressés et de savoir à quelles dates la formation pourrait convenir. Didier propose un format Doodle et demande à Lise si elle peut s'occuper de cette collecte ; Lise accepte.

5 - Point opération Pesée cabris 2020

Lise informe les administrateurs qu'à ce jour, elle n'a encore reçu aucune donnée de pesée. Elle reconnaît avoir moins envoyé de relances que l'année précédente. Elle va relancer les éleveurs volontaires à ce sujet.

6 - Point communication/information des éleveurs (mise à jour des inventaires)

Ce point sera discuté/clarifié lors de l'Assemblée Générale de fin d'année.

7 - Point sur les questions d'éleveurs (Marie-Françoise Delettre, Prévotat, Michel Sagnard/PRM, ...)

Toutes les réponses et demandes ont été traitées. Pas de retour des éleveurs depuis leur envoi.

8 - Point sur la diffusion des dernières documentations reçues (Massif-Central Magazine, La Lettre de Pronatura Article diversité caprine, Contrôle Laitier)

Les documents ont été publiés sur l'espace adhérent du site internet de l'ARCM-C, hormis l'article sur la Diversité caprine. Didier Chaptal va envoyer l'article aux administrateurs pour information. De son côté Lise va pouvoir publier ceux qui ne l'ont pas encore été, sur la page Facebook.

Tous ces documents seront listés dans la Newsletter que va envoyer Patrick à l'ensemble des adhérents.



Rencontres et autres manifestations

1 - Annulation de la Fête de la Chèvre 2020 → options restantes

Didier Chaptal attend des informations lundi prochain quant au maintien de la brocante et du marché de producteurs.

2 - Organisation de journées de rassemblement entre éleveurs

Peu de réponses ont été reçues à la demande de participation au sondage Doodle quant au choix de la date de rassemblement. Il est décidé que Didier Chaptal envoie un dernier rappel et que la date soit définitivement fixée lors de la toute prochaine réunion du CA du lundi 6 juillet.

3 - Organisation des cessions de confirmation des boucs

Chaque réunion du CA doit être l'occasion pour faire confirmer des boucs. Merci aux éleveurs intéressés de bien vouloir se faire connaître.

Divers

- Div'Agri n'a pas versé la subvention à Fabien Fuchez pour sa participation au salon de l'agriculture. Frédérique va relancer Div'Agri à ce sujet.
- Didier Chaptal vient juste de recevoir de la part d'un administrateur de la chèvre poitevine, un guide d'élevage des chevrettes, pour les races à faibles effectifs. Il va l'envoyer aux administrateurs qui estimeront ou non si la MC a les mêmes critères, ou si nous n'avons pas encore suffisamment d'éléments à ce jour, mais qu'une étude est en cours.

Pour conclure, la réunion s'est terminée par un tour de table. Chacun et chacune a fait part de son ressenti et confirmé l'importance du gain de temps lors des réunions à distance (malgré les coupures de Zoom à l'occasion de la présente réunion), et apprécie que l'ordre du jour ait été traité en entier, malgré sa longueur, et les hors-sujets. Frédérique est remerciée pour son animation, pas toujours facile, mais indispensable au bon déroulé des réunions et à la finalisation de celle-ci.

Rappel des prochaines réunions :

La prochaine réunion des membres du CA aura lieu le **lundi 6 juillet à partir de 11h au Centre d'Accueil de Saint Front**, et en visioconférence pour ceux et celles qui ne peuvent se déplacer.

Elle sera suivie d'un repas partagé puis d'une **cession de confirmation de boucs**.

Les dates des réunions suivantes seront arrêtées lors de la réunion du 6 juillet.